



« Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Lettre de l'association n°18, mars 2019



Le mot du Président :

Chères amies et amis,

A la chapelle, l'hiver 2018-19 fut plus calme que le précédent : plus d'échafaudages, plus de cabane de chantier, de discussions dans la charpente par un vent glacial, mais notre ruche travaille aussi en hiver ! Je ferai ici le point sur l'avancement du projet de restauration des peintures. Autre point très important : les associations d'amis des « petites » églises du Pays d'Auge prennent conscience de l'atout touristique de ce patrimoine s'ils se rassemblent. La constitution d'une association est en cours ; Jean-Louis Le Saux nous y représente et fera ici le point à ce sujet. Ce projet ne peut avoir de succès que si nous pouvons annoncer assez à l'avance des dates d'ouverture de la chapelle. Nous allons, peut-être avec votre aide, tenter une expérience cet été.

La ruche travaille et attend le printemps !

Jacques E. Devos

Association Loi 1901

Siège social : c/o Jacques Devos Ferme de Bonneval Saint-Crespin 14270 Mézidon Vallée d'Auge

Adresse administrative : 27 rue Merlin de Thionville 92150 Suresnes

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr> Facebook : ccsma Courriel : ccsma@orange.fr Tel : 06 14 92 32 62

Fin de la première tranche de travaux

Si les travaux « matériels » se sont terminés en mai dernier, le règlement financier définitif n'est intervenu qu'en octobre, le temps de faire parvenir à la trésorerie de Lisieux toutes les participations. Comme écrit dans notre dernière lettre d'information, notre plan de financement fut respecté à l'exception du coût des travaux de terrassement pour faire parvenir le courant à la chapelle. Cette somme fut prise en charge par la commune. Nous pouvons ainsi passer sans dette à la deuxième tranche de travaux.

La restauration des peintures

Un premier diagnostic concernant les peintures a été réalisé en avril 2014 : il comprenait un diagnostic du clos et couvert. Celui-ci fut bien jugé par le conservateur régional du patrimoine, M. Rochas, mais celui des peintures fut considéré comme insuffisant. Cette opinion fut reprise par Mme Kcenia Naoumenko, en charge du mobilier et des décorations auprès de la DRAC de Normandie. Elle a proposé des études complémentaires nécessaires avant de lancer une opération de restauration des peintures.

Le conseil municipal de Mézidon Vallée d'Auge nous ayant renouvelé notre mandat pour instruire ce projet, nous avons soumis un cahier de charges à 8 entreprises de décoration-restauration. Quatre ont répondu, une a renoncé à donner une réponse. Sur les trois restant nous avons choisi celle qui avait une réelle expérience des peintures romanes et dont le prix était intermédiaire par rapport aux deux autres. Le coût est d'un peu plus que 15 000 € HT ; s'y ajouteront, si nécessaire, quelques analyses chimiques.

Le financement doit provenir d'une subvention de la DRAC pour 40 %. Le conseil départemental doit participer pour 20 % ; nous n'avons pas encore son accord mais il nous autorise à commencer les travaux. La commune apportera 20 % ainsi que la Fondation du Patrimoine soit, donc, les donateurs de l'association. A l'heure où nous « bouclons » cette lettre, M. Aubey, maire de Mézidon, vient de donner son accord pour passer la commande d'étude à la société retenue. La seconde tranche de travaux va donc commencer !

Association pour le patrimoine des églises du Pays d'Auge

Très attachées à l'existence, à la préservation et à l'embellissement de ce patrimoine communal en danger que sont nos églises rurales, de leur propre initiative, quelques personnes motivées ont d'abord organisé de fructueux circuits de visites dans le Pays d'Auge. La chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais y occupe une place centrale dans les

cœurs et dans les mémoires . Ce groupe dynamique qui s'est peu à peu étoffé, a donc décidé d'aller plus loin et une « **Association pour le patrimoine des églises du Pays d'Auge** » est en train de voir le jour. Elle se donne pour but de rassembler le plus grand nombre possible d'associations de sauvegarde de nos édifices communaux. Comme l'indique l'article 2 de ses futurs statuts :

« Cette association n'a pas pour but de se substituer aux associations adhérentes. Elle a pour objet, dans le cadre d'une fédération,

- de permettre à des associations de protection du patrimoine religieux un partage d'informations et un échange d'expériences,*
- d'encourager, de faciliter et de réaliser des opérations communes visant à la sauvegarde et à la protection des édifices, de leurs contenus et de leur environnement dans le respect de leur destination d'origine,*
- d'animer et de valoriser ce patrimoine en coordination avec toutes les instances concernées,*
- de relayer et de promouvoir ces actions auprès des médias et des pouvoirs publics. »*

Des réunions préparatoires ont déjà eu lieu, à Cambremer autour de Mariette Meunier et de J-P Bosshard. Ce groupe de travail s'est rapproché de la revue **Le Pays d'Auge** dont les parutions de qualité mettent en valeur le riche patrimoine de notre région et dont l'audience régionale pourrait relayer efficacement cette démarche. La prochaine assemblée générale des associations souhaitant y adhérer aura lieu début **avril 2019**. Nous vous tiendrons au courant de la suite qui sera donnée à cette action.

L'association et les réseaux dits « sociaux »

L'association a adhéré à la plateforme Religiana ; ce site Internet permet à un touriste de voir sur son téléphone portable (qui connaît donc sa position) où il y aurait une église intéressante proche à visiter. Ce site est déjà assez populaire en Grande-Bretagne. En Pays d'Auge, 8 églises y sont représentées ; pour chacune existent deux versions, une en français l'autre en anglais. Nous essayons de faire adhérer les autres églises de la région et de faire connaître ce site par les offices du tourisme. L'inscription n'a d'intérêt que si l'on peut dire quand le bâtiment est ouvert à la visite, ce qui motive notre paragraphe suivant ! Vous pouvez voir ce qui concerne cette plateforme à l'adresse suivante : www.religiana.com.

Nous rappelons que nous sommes présents sur Facebook à cette adresse : facebook.com/accsma. Sur notre page, nous avons déjà publié plus d'une dizaine d'articles sur la chapelle et sur les personnalités qui ont gravité autour. Nous avons récemment mis à jour notre présence sur Wikipedia, signalant la fin de la première tranche de travaux.

Ouverture de la chapelle cet été

Nous allons essayer d'ouvrir la chapelle cet été en juillet et août, tous les samedis de 14 h à 17 h 30. Cela représente 9 samedis. Nous avons déjà des volontaires pour faire le guide mais nous souhaiterions en avoir plus et pouvoir peut-être l'ouvrir aussi le dimanche après-midi. Donc, si vous vous sentez une âme de guide, prenez contact avec un membre du bureau pour voir comment concrétiser ce souhait. Nous vous assurons que c'est très intéressant de discuter avec les visiteurs de cette chapelle et que souvent ils nous en apprennent beaucoup !

Convention avec la Fondation du patrimoine

Une nouvelle convention tripartite (fondation, mairie, association) vient d'être signée avec la Fondation du patrimoine. Elle permet de recueillir des dons partiellement déductibles des revenus, destinés à la deuxième tranche de travaux sur la chapelle.

Poster « Chapelle 1220 »

Mme Annick Kohn, épouse de notre ami Michel Kohn qui a créé et entretient remarquablement notre site Internet, a réalisé deux aquarelles « Imaginons Sainte-Marie-aux-Anglais juste après sa construction » ; ces aquarelles feront l'objet de posters qui seront vendus lors des visites à venir. Vous les avez vues sur la première page de cette lettre. Nos félicitations pour son talent !

Nos disparus

Depuis la création de l'association en 2013, trois de nos associés sont décédés :

Monsieur Jacques Capy, en 2015 : un ami de l'Aveyron ;

Monsieur Pierre Lemoine, en 2018 : il commenta en 2015 le concert donné par son épouse ;

Monsieur Christian Niay, en 2018 : il fut le dernier maire de la commune de Sainte-Marie-aux-Anglais.

Nous nous associons à la peine de leurs familles.